



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



L'usage des tablettes à travers le projet Créatic

Le projet créatic, <http://www.createice.ac-versailles.fr/>, a pour objectif d'initier et de soutenir les actions de création et d'innovation pédagogique que permettent les outils numériques.

Le projet Créatic vise à construire une offre globale d'accompagnement permettant aux enseignants de mener à bien leurs projets pédagogiques numériques en classe. Il s'agit d'une part de mutualiser et d'organiser les actions des différents partenaires qui agissent déjà sur l'environnement et les pratiques des enseignants et d'autre part d'initier et de soutenir les actions de création et d'innovation pédagogique que permettent les outils numériques.

Innover

La mise en œuvre de nouveaux outils implique une démarche particulière consistant dans un premier temps à expérimenter localement. Est-ce un outil pertinent dans le cadre de l'enseignement ? Ces expérimentations auront plus de poids s'il est possible de les multiplier, donc de mettre à disposition sous forme de prêts ces matériels innovants.

Partager

Au-delà de la mise à disposition des équipements et afin de répondre au questionnement des enseignants quant à la pertinence de tel ou tel outil, il est nécessaire de mutualiser les pratiques et les retours d'expérience. Ce partage permettra d'initier de nouveaux usages, mais aussi de sensibiliser les équipes éducatives au bien fondé des usages du numérique.

Mise en œuvre

Ce projet se concrétise par la mise à disposition d'équipements innovants tels que :

- ▶ Des malles de baladodiffusion
- ▶ Des malles de reportage vidéo
- ▶ Des TNI mobiles
- ▶ Des boîtiers de positionnement
- ▶ Des tablettes numériques tactiles

L'établissement scolaire peut à tout moment demander le prêt de ces équipements pour une durée à définir (en général fixée à 6 semaines). Pour ce faire, un dossier doit être déposé afin de présenter le projet pédagogique mettant en œuvre ces équipements. À la suite de ce prêt, une synthèse sera demandée permettant ainsi de mutualiser les expériences (fiches pédagogiques, progressions...) Un site Web de type portail, <http://www.createice.ac-versailles.fr/>, met à disposition de la communauté éducative l'ensemble de ces fiches.

Un interlocuteur privilégié

L'établissement scolaire peut contacter son [conseiller de bassin](#) afin de connaître les modalités de prêt et la liste précise des équipements à disposition.

Focus sur les tablettes

Le dispositif met actuellement à disposition des établissements les packs suivants :

- Mallette 1 : Mallette de 6 tablettes Ipads V1
- Mallette 2 : Mallette de 15 tablettes Ipads V2
- Mallette 3 : Mallette de 15 tablettes Ipads V2
- Mallette 4 : Mallette de 15 tablettes Samsung Galaxy Android

Le succès de ce dispositif est tel que les packs sont tous réservés jusqu'en juin ...

Les retours des enseignants sont dans la grande majorité élogieux.

Les projets ciblant souvent une activité précise préparée en amont, les résultats sont souvent positifs.

Quelques exemples publiés sur le portail du projet montrent bien l'étendue des possibilités pédagogiques liées à ces outils.

Usage de la tablette en lycée professionnel, dans un atelier :

<http://www.createce.ac-versailles.fr/spip.php?article132>

Reportage : <http://webtv.ac-versailles.fr/spip.php?article840>

« Les élèves de MEI (maintenance des équipements industriels) du lycée professionnel Léonard de Vinci de Saint-Germain-en-Laye, ont intégré parfaitement, à leurs apprentissages, l'utilisation de tablettes numériques. L'opération CREATICE, initiée par le CRDP de l'académie de Versailles, a permis un prêt, pour une durée de 6 semaines, d'une quinzaine de tablettes. Rapidité d'accès à des documents techniques numérisés, utilisation d'applications simples et ainsi valorisation de l'orientation prise par les élèves... »

Des tablettes en petite section maternelle :

<http://www.createce.ac-versailles.fr/spip.php?article176>

« Afin de créer un petit livre numérique, nous avons utilisé l'ipad pour travailler sur les photos. Avec l'appareil photo, les enfants prenaient des photos des cailloux que nous avons peints et personnalisés. Puis grâce aux tablettes, nous avons commenté les photos pour créer notre histoire et sélectionner celles qui nous seraient le plus utiles. Avec la fonction « enregistrement du son », les enfants se sont exprimés sur les images pour créer le contenu du texte de l'histoire. Ce travail se terminera fin juin avec un livre numérique. »

Usage des tablettes en EPS :

<http://www.createce.ac-versailles.fr/spip.php?article186>

« L'utilisation régulière des tablettes a complètement modifié la façon de travailler des élèves. Tout d'abord le côté moderne et attractif de l'objet ne doit être pas négligé par son aspect motivationnel. La qualité et l'importance donnée aux observations s'en trouvent renforcé, car les élèves sont plus attentifs.

Ensuite, les retours immédiats des actions réalisées peuvent être observés et analysés immédiatement par les élèves eux-mêmes. Ces données permettent de pointer des points très précis de l'apprentissage, et de rendre objective l'évaluation. A ce titre nous avons souvent observé un

décalage entre l'observation que les élèves faisaient de leurs actions et celle donnée par l'application. »

Usage des tablettes au CDI :

<http://www.creatice.ac-versailles.fr/spip.php?article134>

« Cette expérimentation, très positive malgré le temps très court, a montré que les tablettes présentent un réel intérêt au CDI, sans remplacer l'ordinateur. Il s'agit d'un autre usage, proche du cahier ou du livre actuel, avec un écran. »

Tablettes numériques en Histoire-Géographie :

<http://www.creatice.ac-versailles.fr/spip.php?article174>

« Lors de l'étude de la crise du 13 mai, les élèves peuvent visionner à leur rythme une archive de l'Institut National de l'Audiovisuel afin de confronter celle-ci à une chronologie des événements. Le travail de décryptage des images est facilité par ce mode de visionnage. »